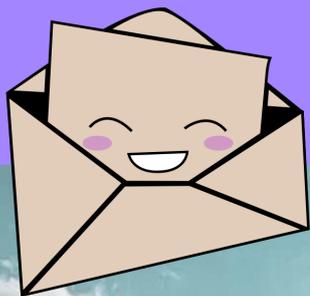


# LA LETTRE DES CHAPELOUS



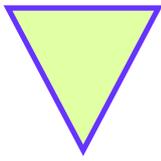
*Vive la rentrée*



Septembre  
Octobre 2021

## Sommaire

Edito	P 2
Le col de l'Arzelier :	P 3
Tourisme :	P 4
Travaux Projets :	p 5
Chantiers jeunes et Bibliothèque :	P 6
Rentrée des classes et Personnel communal :	P 7
ADMR et Valentin Hébrard	P 8
CR Conseil Municipal	P 9
PEP'S Trieves :	P 10
Infos diverses :	P 11



# LE MOT DE Mme LE MAIRE

## BIEN CHERSTOUS.



La période que nous vivons reste très atypique et nombreuses sont les personnes qui en souffrent.

Avant tout, nous pensons bien entendu aux personnes malades ou qui ont perdu des êtres chers.

Nous sommes par ailleurs bien conscients que la communication en ces périodes, n'est pas simple. Vous êtes nombreux à nous faire remonter une absence d'information de la part de la commune qui peut parfois se traduire par des incompréhensions.

Il nous a donc semblé important, compte tenu des contraintes sanitaires qui demeurent, de pallier ces problèmes et nous avons fait le choix de retravailler la communication municipale.

Désormais, nous sortirons par an 3 Lettres des Chapelous, qui auront pour objectif de vous faire partager des projets le plus détaillés possible.

Cette lettre sera ouverte aux associations et nous permettra d'échanger à minima en support papier ou mail, de façon plus satisfaisante.

Par ailleurs et pour davantage coller à l'actualité, après chaque conseil municipal nous publierons un document simple qui synthétisera l'actualité des conseils. Celui-ci sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

Nous restons bien entendu à votre écoute, si vous avez un mail il est possible de vous inscrire en mairie pour recevoir toutes ces informations par internet de sorte d'en limiter la distribution par notre employé communal. Vous avez aussi la possibilité d'échanger par mail à la mairie "[mairie.chateaubernard@orange.fr](mailto:mairie.chateaubernard@orange.fr)" pour toute question ou remarque.

Malheureusement et pour compliquer un peu les choses, notre commune a subi cet été des désagréments avec les réseaux téléphoniques et internet. Notre lien constant avec SFR, qui a la charge de l'antenne relais près de La Soldanelle, dont la défection du réseau ou le passage à la 4G est à l'origine de nos désagréments, a permis de résoudre en partie le souci, nous poursuivons nos démarches dans l'espoir d'obtenir un résultat meilleur que celui que nous avons actuellement, mais malheureusement les temps de réaction restent bien trop long malgré notre insistance.

Les réunions des conseils municipaux sont désormais ouvertes au public dans la mesure des gestes barrière et port du masque obligatoire.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer en réunion publique dès que cela sera possible.

L'application sur smartphone "Politeia", que nous avons souscrite, permet de vous informer ou de vous alerter en temps réel, vous pouvez aussi par ce biais nous transmettre des signalements, ce qui s'est déjà avéré très utile pour que nous soyons informés rapidement de certains problèmes.

Dans cette attente, je souhaite à toutes nos jeunes pousses qui viennent de reprendre la classe une bonne année scolaire et surtout moins chaotique qu'en 2020....

Le maire  
Lydia Palazzi-Vallier





## Col de l'Arzelier.....

La fermeture de la station en 2018 a fait couler beaucoup d'encre et continue à susciter bien des questionnements.

L'équipe municipale précédente avait pris cette décision à contre cœur pour des raisons essentiellement économiques. La charge de fonctionnement des installations (personnel, matériel, entretien etc..) devenant trop lourde pour le budget communal, le risque d'une mise sous tutelle pesait sur la commune.

La nouvelle équipe a tenté, dès le début de sa prise en fonction, de chercher des solutions pérennes et économiquement viables, mais a dû se rendre à l'évidence que le risque financier était trop important et sans aucune certitude dans le temps pour engager des prévisions raisonnables.

Les conséquences de tout cela sont dues principalement à un déficit de plus en plus important de l'enneigement qui ne permet pas un fonctionnement rentable des installations sur l'ensemble d'une saison d'hiver, ceci ne peut pas être compensé par un fonctionnement estival pour permettre de couvrir les frais de personnel et d'entretien sur l'ensemble des saisons hiver et été.

Les conditions sanitaires, que nous venons de subir, nous ont permis de croire que nous avons pris la bonne direction. En effet, une fréquentation importante du col a été constatée pendant l'hiver 2020-21 dès lors que les conditions ont permis aux gens de sortir. Nous avons pu alors nous rendre compte d'un grand engouement pour des activités raquettes, luge et autres.

Fort de ce constat nous avons pris l'option de développer, en lien et avec le financement du département, des activités plus "nature", été comme hiver, parcours de trail balisés, parcours d'orientation (développé dans l'article dédié) des parcours raquettes balisés seront mis en place pour l'hiver.

En dehors de ce que nous venons de décrire nous sommes aussi en recherche d'acteurs capables de créer et maintenir des attractivités par exemple location de matériel, vélos, raquettes. Mais aussi d'autres alternatives qui pourraient être un atout pour la station.

L'épicerie a été tenue à bout de bras plusieurs années par l'association "Arzanim" que nous remercions. Cette association, qui a toujours été très active pour animer le col, a dû se résoudre à arrêter ce commerce principalement par le manque de clientèle locale.

Nous restons ouverts à toutes idées et propositions, très soucieux de maintenir des activités au col pour son attrait, et qu'elles puissent aussi s'étendre et faire découvrir l'ensemble de la commune.



# L'Actualité Communale

## TOURISME

### COL DE L'ARZELIER

La réflexion de l'équipe municipale sur le devenir du Col et les sondages effectués cet hiver et au printemps nous ont permis de lancer plusieurs projets.

Parmi ceux déjà mis en place cet été il y a l'ouverture du point informations. Ainsi les personnes se rendant sur le Col peuvent, pendant les vacances scolaires, trouver dans l'ancien office de tourisme du mercredi au dimanche de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00, un point informations et une petite boutique de ventes de souvenirs, de boissons fraîches. Ils sont accueillis par Laurent.

Ce lieu fonctionnera jusqu'à mis décembre avec les mêmes horaires pour les vacances de Toussaint et dès septembre tous les week-ends.

L'attrait de nos montagnes nous a permis de lancer une fréquentation plus douce des lieux. Avec l'aide du Département de l'Isère, le soutien de la communauté de Commune du Trièves et du Parc Régional Naturel de Vercors, 6 parcours de trail ont été mis en place du niveau débutant au nouveau confirmé.

Pour les connaître il suffit de consulter le site et de renseigner Château-Bernard :

<https://www.isere-tourisme.com/selection/itineraires-trail>

Enfin, pour les parents avec de jeunes enfants, une course d'orientation est mise en place au départ du parking du col de L'arzelier, il permet de découvrir sur un petit parcours la forêt et les prairies d'alpage avec une



superbe vue sur Le Pleynet. La carte du parcours peut-être récupérer au point information et des balises sont installées sur ce parcours.

Ces activités sont ainsi destinées aussi bien aux Chapelous et Chapelounes qu'aux visiteurs et nous espérons développer les courses d'orientation entre les hameaux pour que le plaisir d'explorer, de se balader ou de redécouvrir notre belle commune soit accessible à tous.

A ce titre nous pensons vous solliciter un dimanche pendant les vacances de la Toussaint (de 7 à 77 ans voir plus) qui souhaiteraient s'impliquer à un chantier participatif., suivit d'un pique-nique sorti du sac et d'un échange sur les projets évoqués mais aussi soumettre leurs idées.



**Laurent** chargé de l'accueil, de la vente de souvenirs et de boissons fraîches au "Point Info"



## PROJETS



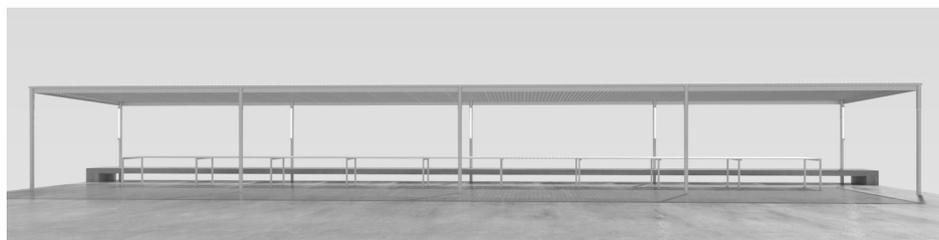
Les projets et les travaux étant la pierre d'achoppement de toutes les communes, ils restent le sujet le plus important dans la gestion communale, sans compter leur financement qui doit être maximum pour éviter un reste à charge des habitants et surtout établir un fil conducteur à long terme en sélectionnant les priorités immédiates.

Le sujet est vaste et à besoin d'être ciblé et cadré. La commune est très étendue avec des hameaux éloignés les uns des autres et avec des points d'intérêts et des besoins différents pour chacun.

C'est bien entendu en écoutant les habitants qu'il faut prioriser, en s'inscrivant dans une continuité mais il a été proposé en 2020 aux élus grâce au soutien de Walter, conseiller municipal, de se faire aider par des étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble.

Cette réflexion amène un regard intéressant sur le village et sur des aménagements dans divers projets.

### La cour d'école et le préau.



Le Cœur du village, La Chapelle, que nous aimerions lieu de rencontre pour développer un lien social entre les habitants. Dans l'ordre des priorités il est apparu comme une évidence de travailler rapidement à la réfection et à l'aménagement de la cour d'école, ce lieu et son mur d'enceinte accusent le poids des années. La détérioration de cet espace dédié aux enfants nécessite des travaux de remise en état et un abri "Le préau" qui se voudra également être un lieu public. En parfaite cohabitation avec l'école, il pourra être l'occasion de célébrer des mariages des événements divers, fêtes du village, etc. Et offrira le temps du Week end la place publique propice aux rencontres et à la cohabitation dans notre espace.

Le préau sera comme un grand kiosque qui s'ouvre sur le magnifique paysage de Château-Bernard. Il servira d'abri par temps de pluie mais sera également un ombrage confortable en été les jours de forte chaleur sur la cour.

Ces travaux seront importants car la réfection du mur de soutènement, la stabilisation du sol et de la cour devront se faire en tenant compte d'emprises solides pour le préau qui viendra couvrir par la suite une partie de cette surface.

### Le hangar.

L'acquisition du hangar a été un point de départ à la réflexion du centre village et des travaux qui pourront se réaliser petit à petit en fonction des besoins et des moyens.

Avec l'église, la mairie, l'école, et maintenant le hangar de 750 m<sup>2</sup> et son terrain, le centre de la chapelle peut développer un espace d'accueil facilitant les accès et offrant des lieux

de rencontre et de service.

La chapelle est bordée par 2 poches de stationnement en amont et en aval, reliées entre elles par des cheminements piétons. L'aménagement des accès doit permettre de désengorger le peu de stationnement qu'offre les abords de la mairie et les quelques places de l'église, et de relier les équipements.

Du hangar nous pourrions rejoindre le parvis de l'église par l'édification d'un escalier public, afin de rejoindre facilement la mairie et l'école.

Grâce à la surface foncière du hangar, des activités pourront venir nourrir le "Cœur de village", avec la possibilité d'un marché du Trièves en extérieur ou en intérieur abrité dans le volume de la petite halle, mais également des jardins pédagogiques qui pourront être installés pour les enfants de l'école qui pourraient apprendre les cultures locales par les

anciens lors de rencontre. Un café associatif, une extension des locaux des services municipaux, ou encore des espaces de coworking ou l'extension de l'école, pourraient encore prendre

place dans la réserve foncière du grand hall tout comme des espaces jeu à l'extérieur. Les possibilités sont nombreuses.

Mais il ne faut pas oublier que ce bâtiment va demander en priorité une rénovation coûteuse de la toiture.

### Au Col de l'Arzelier

Le bâtiment polyvalent « Colchic » va aussi nécessiter des aménagements de fonctionnalité.

*Nous souhaitons pouvoir proposer une exposition animée, ouverte à tous sur tous ces sujets*

**"Col de l'Arzelier, Cœur de village, Tourisme, Hameaux, Culture et Patrimoine."**

Mais avec tous les projets que nous pouvons proposer il faut être conscient que les financements ne sont pas extensibles dans un budget. De plus, il faut aussi tenir compte des imprévus prioritaires.

C'est le cas pour le mur de soutènement du cimetière. Des sondages viennent d'être fait nous n'aurons pas de résultats concrets avant au moins 6 mois. Nous nous attendons à des frais très importants.



## Chantiers jeunes

**D**u 19 au 21 juillet les chantiers jeunes se sont déroulés en partenariat entre les communes de Château-Bernard et Saint Andéol 5 jeunes s'étaient inscrits 2 pour St Andéol et 3 sur Château-Bernard, ils ont permis de réaliser des travaux d'entretien sur les chemins de nos deux communes. Ils doivent avoir entre 16 et 18 ans et sont rémunérés sur la base d'un smic horaire. Ce projet soutenu par le département en convention avec la communauté de communes du Trièves, dans le cadre « contrat territorial jeunesse » permet de diminuer le coût pour les communes.

Sur St Andéol les sentiers de Casse Longue et Grandes Tartices ont été nettoyés et remarqués. De notre côté c'est la fontaine de Font Bessou qui a été aménagée pour permettre aux randonneurs de trouver un point d'eau accessible.



Ces journées se sont passées dans une ambiance très conviviale entre les jeunes travailleurs et les accompagnateurs.

Merci aux jeunes Cindy, Léo, Maxime, Thomas et Loric, à Guillaume BARDE et Nicholas MOORE (employés communaux de Château-Bernard et St Andéol), David LEROY (éco garde), Michel CALENDRET (agent ONF) nos élus Gérard DALMASSO, Marc ROCHAS, Yann APPERE et Gilles CLERET maire de St Andéol



Les 5 jeunes travailleurs et une stagiaire ONF

## Bibliothèque

**L**a bibliothèque municipale de Château-Bernard a ouvert ses portes en mai dernier après plusieurs années de fermeture.

La nouvelle équipe a à cœur de dynamiser le lieu sans pour autant se précipiter. Elle avance par étape avec l'objectif de pérenniser le service.

L'équipe est actuellement composée de 6 bénévoles.

Amandine VISCUSO, Catherine DUSSART, Marie-Nadine VALLIER, Nicole et Thomas IHADJADENE, Guillaume BARDE.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12H. Elle est située sous la mairie.

Le tarif annuel est de 3€ pour un adulte seul et 5€ pour une famille.

Pour toutes questions vous pouvez utiliser l'adresse suivante : [bibchapelous@gmail.com](mailto:bibchapelous@gmail.com)





## Rentrée des classes

**J**euudi 2 septembre c'était la rentrée pour les 18 enfants de l'école de Château-Bernard/Saint Andéol.

Petite particularité cette année, 2 institutrices, Estelle et Céline assureront l'enseignement de cette classe unique composée de 4 CP, 1 CE1, 5 CE2, 3 CM1 et 5 CM2.

La semaine des 4.5 jours est reconduite avec Maya TERUEL, chargée de l'animation des temps d'activité périscolaire (TAP)

Ci-contre nous pouvons nous rendre compte que élèves, enseignants, chargée d'animation, et même le chauffeur du car, sont heureux de se retrouver.

Nous souhaitons à tous ces petits élèves une super bonne année scolaire, riche de nouveaux savoirs.

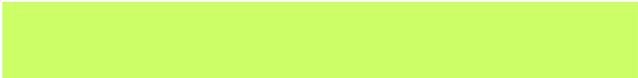


## Personnel communal

NICOLAS MARTIN a quitté son emploi de fontainier/agent technique sur la commune pour de nouveaux horizons. Nous le remercions pour le travail efficace qu'il a effectué pendant 10 années. Il a su transmettre sa compétence technique et sa connaissance du terrain à GUILLAUME BARDE.

Ce changement ne s'est pas fait sans conséquence, puisque Guillaume faisait partie du conseil municipal et la loi ne permet pas de cumuler un emploi communal avec une activité au sein du conseil sur une même commune. Il a donc dû démissionner de son poste de conseiller, mais il a su prendre rapidement ses marques dans cette nouvelle fonction qu'il a rapidement assimilée.





## ADMR

Les services de soins à domicile (SAAD) sont principalement organisés sur notre territoire par l'ADMR.

Nous devons nous féliciter de l'engagement de ces professionnels qui œuvrent au quotidien sur le terrain et dont la gestion associative repose sur des bénévoles. Depuis longtemps ce secteur connaît une crise des vocations, ce métier est difficile, peu rémunéré et les conditions de travail « coupés » le rendent complexes.

Le Conseil Départemental a augmenté son budget de + 6M€ /an il y a 2 ans à l'échelle du département et a rajouté 6M€ pour couvrir les déficits des structures (notamment de l'ADPA). Le gouvernement, à travers le SÉGUR de la santé, envisage également une revalorisation salariale des agents.

La crise sanitaire qui a fortement mobilisé ces personnels parfois avec peu de moyen en début de confinement n'a pas arrangé les choses. Malheureusement l'obligation vaccinale au travers de la mise en place du pass-sanitaire pose des difficultés de recrutement principalement à l'Admr de Mens. Tout est mis en œuvre pour trouver des personnels sur une vocation qui ne se décrète pas

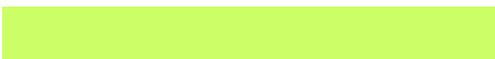
Frédérique PUISSAT

## Hommage à Valentin Hébrard

Le vendredi 3 Septembre à eu lieu une cérémonie militaire en mémoire à Valentin Hébrard enfant du pays, disparu en montagne en janvier 2020. Ses compagnons du 7<sup>ème</sup> BCA avaient tenu à lui rendre cet hommage en présence d'une centaine de militaires, amis et famille. A cette occasion une plaque à été dévoilée en présence de Mme le Maire de Château-Bernard et du Colonel du Bataillon des Chasseurs Alpins de Varcès-Allières et Risset.



*Au moment où nous écrivons ces lignes nous apprenons que le 7ème BCA de Varcès est encore touché par la mort d'un soldat engagé pour défendre les valeurs de la France. Nos pensées vont vers sa famille, ses compagnons d'arme et ses amis.*



## Le conseil municipal s'est réuni en séance le 6 septembre

### **1-Approbation du PV du conseil municipal du 02/08/2021**

**Vote : unanimité**

### **2- Mise à disposition du hangar pour le stockage de caravanes et/ou camping-car**

**Vote : Unanimité**

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal des différentes demandes de stockage de caravane ou camping-car, durant la période d'hiver, émanant des habitants de Château-Bernard et communes voisines. Madame le Maire explique ensuite que le toit du hangar, en fibro ciment, présente des fissures importantes, et que les infiltrations d'eau sont possibles durant la période d'hiver. Madame Le Maire propose de reporter la location du Hangar lorsque les travaux de réfection de la toiture seront terminés.

### **3-TE 38 Choix de la formule d'adhésion**

**Vote : unanimité**

Suite à l'adhésion de la commune de Château-Bernard au TE38 pour l'entretien de l'éclairage public, il convient de choisir la formule correspondant aux besoins. Le choix se porte sur la formule "MAXILUM". 643,50€ annuel

### **4-Avancement de grade adjoint administratif.:**

**Vote : unanimité**

### **5-Convention de stage avec la MFR de Vif: Vote : unanimité**

Madame Le Maire donne lecture de la demande stage de 3 semaine d'un élève de 3<sup>ème</sup> à la MFR de Vif. Ce stage d'observation se déroule pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 avec les services techniques

### **6-Demande de prise en charge de la réfection des chemins ruraux**

**Vote : unanimité**

Madame le Maire explique au conseil municipal, que suite aux intempéries de cet été, les chemins ruraux de la commune se sont fortement dégradés.

Les demandes de prise en charge en application de la délibération du 30 juin 2004, sont de plus en plus nombreuses.

Madame Le Maire propose de prendre en charge les demandes en fonction d'un ordre de priorité à savoir d'abord les primo-demandes. Les travaux n'étant pas prévus au bud-

get 2021, le conseil municipal étudiera les demandes et votera en 2022

### **7-Annulation acquisition de l'ancien magasin de sport du col de l'Arzelier**

**Vote : 2 contre, 7 pour, 1 abs**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 2021-50 du 3 juin 2021, actant l'acquisition de principe de l'ancien magasin de sport du Col de L'Arzelier.

Madame le Maire précise qu'au vu des travaux déjà engagés sur la commune, des nombreux travaux imprévus, du coût de la réfection de ce bâtiment et de l'absence de financement (bâtiment productif de revenu), et du fait que des privés soit intéressés, il apparaît plus raisonnable d'annuler le projet d'acquisition.

Madame le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur l'annulation de l'acquisition.

### **8-Questions diverses**

- Principe d'abonnement petit collectif : Madame Le Maire explique qu'il s'agit d'un abonnement mis en place depuis plusieurs années lors de la présence de 2 logements minimum pour un seul compteur d'eau

- Demande d'autorisation de monter un bivouac près de la cabane des Poules sur 1 parcelle communale, durant deux jours. Madame le Maire délivrera une carte de circulation sur la route forestière afin de pouvoir monter et redescendre le matériel Chemin d'accès au réservoir de Puy Gri-maud

### **La séance est levée à 21h30**

*Le Procès-verbal officiel de cette séance est affiché en Mairie*

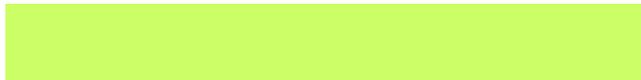
*Mais il est aussi consultable sur le site internet de la Mairie:*

<https://col-de-larzelier.wixsite.com/chateaubernard>

\*\*\*\*\*

Les réunions du conseil municipal sont maintenant réouvertes au public, dans le respect des mesures sanitaires.

Port du masque obligatoire



**Territoire Zéro Chômeur Longue Durée,  
une solution ! Peps Trièves:  
Les dernières infos**



Projet pour  
l'emploi  
participatif  
et solidaire

L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a débuté en 2016 sur 10 territoires. L'objectif est de créer de l'emploi pour répondre à des besoins non satisfaits en utilisant le financement habituellement dévolu à la rémunération des demandeurs d'emploi. L'idée est de partir des envies et compétences des demandeurs d'emploi. En France, plusieurs millions de personnes sont privées d'emploi ou contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne. Cette année l'expérimentation va être étendue par la loi à 50 nouveaux territoires.

Dix mille habitants dans le Trièves, 366 chômeurs de longue durée recensés, sans emploi depuis plus d'un an, dispersés et souvent isolés dans les 27 communes. Ce nombre ne tient pas compte des « invisibles », personnes non recensées. L'ambition du projet Pep's Trièves (Projet pour l'Emploi Participatif et Solidaire) : faire en sorte d'arriver en quelques années à ce qu'il n'y ait plus de chômeurs de longue durée : « Chacun a le droit d'obtenir un emploi ».

L'association Pep's Trièves se mobilise pour la candidature du Trièves, portée par la Communauté de communes et le Département. Demandeurs d'emploi, élus, artisans, collectivités territoriales, services sociaux, associations, habitants travaillent ensemble au dossier de candidature. Il faut prouver que le Trièves peut accueillir une Entreprise à But d'Emploi (EBE) viable, en faisant correspondre les besoins exprimés dans le territoire avec les envies et les compétences des chômeurs de longue durée. Le temps de travail est toujours choisi dans une démarche de volontariat.

Le dossier de candidature se finalise sur la base du cahier des charges désormais publié, avec la préfiguration de l'Entreprise à But d'Emploi, sa gouvernance, ses locaux et la solidité économique des activités proposées, non concurrentielles localement. Pour et avec les chômeurs, la candidature de Pep's Trièves va permettre de créer les emplois locaux de demain, répondant aux besoins sociaux et écologiques du Trièves contribuant ainsi à son dynamisme économique.

Une de nos équipes a contacté l'ensemble des mairies du Trièves pour qu'elles connaissent encore mieux notre projet d'EBE et le soutiennent sous différentes formes. La publication de cet article dans votre journal municipal en est une conséquence, grâce au très bon accueil que les mairies ont réservé à Pep's Trièves.

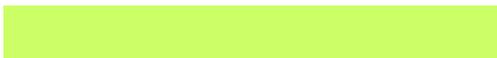
Une autre équipe travaille auprès des entrepreneurs locaux car l'EBE sera un interlocuteur pour répondre à certains des besoins non satisfaits des entreprises. Celles-ci pourront aussi aider l'EBE (mutualisation, logistique, formation ...) Des contacts ont lieu également avec les associations, afin qu'elles s'impliquent dans ce projet comme certaines le font déjà. Quand les moyens humains ou financiers manquent au sein des associations, des prestations des futur(e)s salarié(e)s de l'EBE, à tarif négocié en fonction des moyens, seront possibles.

Pep's Trièves poursuit les études de faisabilité par domaines d'activités prédéfinies, non concurrentielles localement: valorisation de ressources glanées ou récupérées via des produits de qualité, activités agro-environnementales, services aux habitants, associations, entreprises et collectivités, etc ... Ces activités font l'objet d'expérimentation : ateliers de fabrication, différentes prestations ... L'équipe de salarié(e)s de Pep's Trièves vient de s'étoffer grâce notamment aux subventions de la Communauté de Communes du Trièves, du Département de l'Isère, de communes du Trièves et d'EDF. Ces postes permettent d'animer l'association, de coordonner les études de faisabilité, l'expérimentation et la rédaction du dossier de candidature.

Vous êtes demandeur d'emploi, allocataire du RSA, bénéficiaire d'une Allocation Adulte Handicapé... et avez envie de participer à ce projet ambitieux, alors rejoignez-nous. Le projet vous intéresse, venez découvrir, inventer et/ou tester avec nous les futures activités de l'EBE (ateliers de fabrication, services...). Contact : Sylvain : 07 66 71 52 29 ou par mail: [tzcl.d.trieves@gmail.com](mailto:tzcl.d.trieves@gmail.com) Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site: <https://peps-trieves.com>

Notre association est ouverte à tous ! Pour construire ensemble notre avenir Triévois, car nul n'est inemployable ! Vous pouvez adhérer à prix libre et faire des dons financiers et matériels.

L'équipe de Pep's Trièves



## L'idée de Marie.....

Bonjour à tous, chers habitants de Château-Bernard !

Je m'appelle Marie et j'habite au Col de l'Arzelier

Il m'est venu l'idée de créer, comme cela existe dans le Trièves (MonTrièves), une liste de diffusion par sms à usage exclusif des résidents de Château-Bernard.

Cette liste permettrait de publier vos annonces pour du troc, des choses que vous donnez, des services que vous proposez, des choses ou services que vous recherchez ou encore du covoiturage...

Pour ceux qui sont intéressés, il vous suffira de m'envoyer votre numéro de téléphone au 07 81 84 25 57 pour que je vous ajoute à la liste et que vous puissiez recevoir par sms toutes les annonces diffusées, et envoyer vous-même des annonces.

Pas d'appel téléphonique SVP ! Je pensais reprendre l'idée de MonTrièves (MTV) et appeler notre liste Mon Château-Bernard (MCB), sauf si vous avez une meilleure idée !

Nous ferons dans un premier temps un test d'un mois, soit jusqu'au 18 octobre 2021, pour voir si cela fonctionne et est utile !

Je me propose de démarrer le projet, mais j'aurai sûrement besoin, si cela fonctionne bien, de quelqu'un en back-up, mais on en reparlera plus tard !

Dans l'attente de recevoir de vos nouvelles !

Marie PLASSE

## Déchets verts et broyat

### Un petit rappel :

Le brûlage de déchets verts est interdit par arrêté préfectoral, les contrevenants s'exposent à une amende de 450 euros.

### Mise à disposition du broyat

Pour faciliter une pratique légale et valoriser ces déchets verts dans une démarche écologique, une plateforme de stockage a été créée en bas du village. Celle-ci est de plus en plus utilisée.

La communauté de commune pratique un broyage de ces végétaux qui restent à la disposition des habitants sur place, chacun peut se servir à sa guise jusqu'à épuisement dans ce broyat qui est important cette année.



## Associations

La lettre des Chapelous est ouverte à toutes les associations de la commune qui souhaitent informer les habitants sur leurs activités.

Voici deux sites internet :

**Festives du Balcon Est :**

[www.lesfestives.com](http://www.lesfestives.com)

**Du monde au balcon :**

<http://dumondeaubalcon.blogspot.fr/>



## Nous ne voudrions plus voir cela.....

**T**rop souvent ce type d'incivilité se produit dans l'environnement des bacs de tri en particulier au col de l'Arzelier. Les objets encombrants n'ont rien à faire ici, ils doivent être déposés directement en déchetterie (les horaires sont notés en dernière page de ce bulletin.) C'est un principe de savoir-vivre les uns envers les autres, et de respect pour le travail du personnel chargé de l'entretien du lieu.

Le bien vivre ensemble commence par là.....!





## MAIRIE :

Tel : 04 76 34 05 07

Mail : [mairie.chateaubernard@orange.fr](mailto:mairie.chateaubernard@orange.fr)

Point Info Col de l'Arzelier :

Tel : 04 76 72 38 21

Communauté de Communes du  
Trièves :

Tel : 04 76 34 11 22

300, chemin Ferrier

38650 Monestier de Clermont

Internet : <http://cc-trieves.fr/>

Mail: [accueil@cdctrieves.fr](mailto:accueil@cdctrieves.fr)

## DECHETTERIE

ZA des Carlaïres  
38650 MONESTIER DE CLERMONT  
04 76 34 14 93

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h15

Mardi : 9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h15

Mercredi : 9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h15

Samedi : 9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h15

### Réalisation :

Gérard Dalmasso.

### Ont participé :

Lydia Palazzi-Vallier.

Anne Deprez.

Frédérique Puissat.

Walter Simone.

Isabelle Banchet.

Guillaume Barde

## Etat civil

### NAISSANCES :

Nino DAVAZ 10 Novembre 2020

Maïa CHAMBON 15 Décembre 2020

Béril CORTEZ 14 Juin 2021

## Important

Depuis le 1er septembre, les services de la Trésorerie de Mens ont été transférés au Service de Gestion Comptable de la Mure.

L'accueil du Public est reporté sur le SGC de la Mure, sur rendez-vous :

19 Avenue du Docteur Tagnard 38350 LA MURE. Tél : 04 76 81 03 31

Mail : [sgc.la-mure@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.la-mure@dgfip.finances.gouv.fr)

Vous pouvez effectuer le paiement de vos factures locales (eau, cantine, etc....) chez un partenaire agréé :

- VIVAL ALIMENTATION à Lalley

- TABAC PRESSE CHALVIN 114 Grande Rue à MONESTIER DE CLERMONT.

**Ou par tout autre moyen de paiement figurant sur votre facture** : paiement par internet (carte bancaire ou prélèvement), envoi d'un chèque au centre d'encaissement de Créteil ou au SGC de la Mure.

Pour les questions concernant votre impôt, vous pouvez contacter le 089 401 401 (appel non surtaxé).

Pour un accueil physique de premier niveau sur vos démarches en ligne (questions simples, aide à la prise de rendez-vous, création d'un compte personnel, accès à vos documents fiscaux, paiement en ligne...)

- **La Maison du Département / France services à Mens (sur rendez-vous)**

435 rue Docteur Senebier à MENS - 04 80 34 85 00.

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- **Le Bureau de poste / France services à Monestier-de-Clermont**

142 Grand Rue, 38650 Monestier-de-Clermont – 04 76 34 36 13 / 06 33 97 55 80 -

Le matin du mardi au samedi de 8h30 à 12h, l'après-midi les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h, le mercredi de 14h à 16h.

Concernant le calcul et/ou le paiement de votre impôt, le **Service des Impôts des Particuliers** de Grenoble Oisans-Drac vous reçoit sur rendez-vous au 38 Av Rhin et Danube 38047 GRENOBLE CEDEX 2

Tél : 04 76 39 39 19 ou: [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique Contact.

## Politeia



La Commune de Château-Bernard a décidé de mettre en place l'application gratuite « POLITEIA FRANCE » afin de pouvoir communiquer de manière rapide avec les habitants munis d'un téléphone mobile type « smartphone ».

Pour l'utiliser en tant que citoyen ; téléchargez : « POLITEIA FRANCE » sur App Store ou sur Google Play. (C'est gratuit)

Pour suivre la mairie de Château-Bernard, il suffit de sélectionner « Château-Bernard » dans « choisir un organisme ».

Aucune récupération de données personnelles n'est possible.

Grâce à cette application vous pourrez recevoir une notification lorsqu'une information est publiée par la commune de

Château-Bernard (événement, information urgente, animation...). Vous pourrez aussi y ajouter des signalements.

Nous comptons sur vous pour adopter rapidement ce nouveau service proposé qui vous permet d'être tenu informé en temps réel de l'actualité de la commune.